

## Rendre visible les suicides au travail

Solidaires lutte depuis toujours pour rendre visible les atteintes à la santé des travailleuses et travailleurs. Partout les directions d'entreprises cherchent, au contraire, à les rendre invisibles, c'est le cas notamment des suicides liés au travail. C'est le cas à la SNCF, à l'inspection du travail, à l'APHP, à La Poste, à l'Office Nationale des Forêts, dans de trop nombreuses entreprises, petites et grandes avec parfois aucune équipe syndicale.

Il y a dix ans, nos camarades de Sud PTT face à la situation délétère à laquelle ils étaient confrontés à France Télécom/Orange alors en plein plans de restructurations ont mis en place l'observatoire des suicides et des mobilités forcées. C'est grâce à lui que les nombreuses tentatives de suicides, les dépressions et les suicides ont pu être rendus visibles et médiatisés. Ne pouvant plus nier cette réalité, la direction d'alors et les ministres de tutelle durent agir, enquêtes de l'inspection du travail, expertise, questionnaire, tout cela mis bout à bout a permis que des plaintes soient déposés et qu'enfin, en mai 2019, un procès puisse avoir lieu !

Pour Solidaires, face à une situation qui continue à être gravissime et s'est étendue à de nombreux secteurs nous avons décidé à notre tour de recenser et de rendre public sur une carte les suicides et tentatives de suicides liés au travail. Sans grande publicité cette carte s'est déjà considérablement remplie et commence à permettre de rendre visible cette réalité.

Nous devons aller plus loin et nous allons continuer à procéder à cette mise en visibilité avec vous comme nous l'expliquons dans ce film :<https://vimeo.com/330227580> ! Nous invitons les salarié-es, les équipes syndicales et les militant-es qui ont connaissance d'un suicide lié au travail à nous en informer en remplissant le court formulaire en ligne sur notre site des conditions de travail, [la-petite-boite-a-outils.org](http://la-petite-boite-a-outils.org).

Il suffit de nous communiquer les informations sur le lieu, la date avec un lien, une source l'ayant rendu public (communiqué ou tract syndical, articles de presse, etc.) et nous les mettrons en ligne sur la carte: <http://la-petite-boite-a-outils.org/chantiers/carte-suicides/>.

Sur notre site, nous allons aussi mettre en ligne en mai 2019 un web documentaire retraçant les événements survenus à France Télécom/Orange et les actions collectives qui ont permis le procès des anciens dirigeants. Sont aussi disponibles des outils à disposition des équipes syndicales, des salarié-es et des militant-es confrontés à ces situations. Une fiche qui indique quelques pistes pour agir lorsqu'un-e collègue se suicide ou tente de se suicider: <https://www.solidaires.org/Fiche-no-8-Agir-syndicalement-lorsqu-un-e-collegue-se-suicide-ou-tente-dese> ou quand des collègues "pètent les plombs": <https://www.solidaires.org/Fiche-no-1-Pressions-au-travail-quand-des-collegues-petent-les-plombs> et une fiche sur le harcèlement moral: <https://www.solidaires.org/La-fiche-le-harcelement-moral-individuel> ou réaliser un arbre des causes:

Il est indispensable aujourd'hui de rendre visible les suicides liés au travail, il est temps pour nous toutes et tous d'agir pour ne plus perdre sa vie à la gagner.

Paris, 17 avril 2019